

AVIS PUBLIC



Commission permanente sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs

LES ENJEUX ET LES IMPACTS DU BANNISSEMENT DES SACS DE PLASTIQUE À USAGE UNIQUE – ADOPTION DES RECOMMANDATIONS

La Commission permanente sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs a tenu aux mois de mai et juin 2015 une consultation publique sur les enjeux et les impacts associés au bannissement des sacs d'emplettes à usage unique dans les commerces de détail sur le territoire de la Ville de Montréal.

La commission informe toutes les personnes concernées par le dossier qu'elle adoptera ses recommandations lors d'une assemblée publique qui se déroulera comme suit :

Date : Le mercredi 4 novembre 2015, à 14h00

Lieu : Salle du conseil de l'hôtel de ville - 275, rue Notre-Dame Est / Métro Champ-de-Mars
www.stm.info

ACCESSIBILITÉ

Les personnes à mobilité réduite accèdent à l'hôtel de ville par la porte du côté est (510, rue Gosford). La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Pour y avoir accès, il suffit de syntoniser la fréquence 100,3 sur la bande FM de votre baladeur. De plus, un service d'interprétation pour les personnes ayant des limitations auditives peut être offert sur demande, en communiquant avec le Service du greffe cinq jours à l'avance, sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

Renseignements : Service du greffe
Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation
275, rue Notre-Dame Est, bureau R.134
Montréal (Québec) H2Y 1C6
Téléphone : 514 872-3000
commissions@ville.montreal.qc.ca
@Comm_MTL

Date de parution: Le Devoir, 21 octobre 2015